



# Consignes de sécurité

## En cas d'incendie

### AVERTIR



Téléphoner au **2222** ou au **99** (N° de téléphone intérieurs), ou, en cas de nécessité, directement au **112** (pompiers), sans préfixe et sans faire le 0.

Préciser le lieu exact et l'importance de l'incendie.

Ne pas prendre de risques : mieux vaut prévenir trop tôt que trop tard.

Envoyer quelqu'un à l'entrée du bâtiment en vue de guider les pompiers.

### ATTAQUER



Attaquer le foyer au moyen des extincteurs et dévidoirs.

Ne pas prendre de risques inutiles.

Si le foyer a pu être circonscrit, prévenir le **2222** ou le **99**.

### EVACUER



Si le foyer est important ou s'il y a un dégagement de fumée important :

- fermer la porte du local (pas à clef)
- évacuer les lieux par les escaliers
- signal d'évacuation : son modulé des sirènes commandées par les interrupteurs à clef situés sur les paliers ou aux extrémités de couloir

**N'utiliser l'ascenseur en aucun cas**

## En cas d'accident

### SECOURISTE



Faire appel à un secouriste pour les premiers soins.

### MEDECIN



Si la gravité de la blessure nécessite un soin médical, et si le blessé peut être déplacé sans risques :

- téléphoner au **2222** ou au **99** (N° de téléphone intérieurs) pour faire appeler un médecin
- conduire le blessé à l'infirmerie (61, rue de Bruxelles – rez - à côté de la porterie)

### AMBULANCE



Si une ambulance est nécessaire :

- téléphoner au **2222** ou au **99** (N° de téléphone intérieurs) - ou, en cas de nécessité, directement au **112** - en précisant le lieu où se trouve le blessé et la gravité de la blessure
- envoyer quelqu'un à l'entrée du bâtiment en vue de guider les ambulanciers

## En cas d'intoxication



Téléphoner au centre antipoisons : **070 245 245**.

Si le poste téléphonique ne permet pas de sortie interzonale, faire le **99**. L'opératrice fera le numéro pour vous et vous passera la communication